

Discours de Laurette Alario lors de la croisière UT'îles du 5 octobre 2023.

Texte tiré en parties du site d'Héliopolis : iledulevant-heliopolis.org et actualisé.

Une gestion de l'eau originale sur le domaine d'Héliopolis.

Contrairement à ses îles sœurs, Port Cros et Porquerolles, situation exceptionnelle dans le paysage français, l'île du Levant n'est pas desservie en eau potable depuis le continent. Cet état de fait contraint les Levantins à se montrer exemplaires dans la gestion de leur besoin en eau.

Dès la création d'Héliopolis (Cité du soleil), dans les années 30, les frères Durville ont imposé que chaque propriété construite soit dotée d'une citerne suffisante pour maintenir une certaine autonomie en eau. Ces pionniers ont commencé par creuser une ligne de puits dans le Vallon de l'Ayguade où se rassemblent les eaux de ruissellement souterraines et de nombreux propriétaires d'Héliopolis ont suivi cet exemple chez eux. A cette époque, l'eau y était remontée par la force des bras ou par des pompes manuelles Japy.

A cette même époque 1937-38, les Durville firent construire dans le val de l'Ayguade, une grande citerne, d'une capacité de 450 m³.
Début des années 70, le maire de Hyères décide de faire construire un grand château d'eau, d'une capacité de 1 000 m³, dont 400m³ destinés à l'alimentation en eau brute pour le village d'Héliopolis.

Au fil des années, le village s'agrandit et en conséquence, les besoins en eau également. Dans les années 1980, la fréquentation touristique estivale était évaluée autour des 1500 personnes en août. Les premiers forages firent leur apparition au début des années 80 et peu après la mairie d'Hyères décide elle aussi de faire creuser deux forages qui viendront alimenter plus régulièrement notre château d'eau.
Actuellement, on estime que le domaine accueille entre 1500 et 2000 personnes par jour en période de pointe.

Une convention signée entre l'ASL et la mairie d'Hyères, permet au Syndicat d'Héliopolis de prendre en charge la distribution des 56 m³/jour d'eau brute (donc non potable) alimentant le château d'eau, soit la capacité de sortie d'eau des 2 forages faits par la mairie.

Le Syndicat d'Héliopolis a mis en place un réseau semi-aérien et gravitaire pour organiser le partage de cette eau si précieuse et rare. Les vannes du réseau sont ouvertes/fermées manuellement tous les jours de l'été et à toute heure par les employés du Syndicat. Un planning jour/nuit a été mis en place, permettant de répartir de façon équitable entre les propriétés ces 56 m³/jour, selon un calendrier hebdomadaire, dans l'ordre de leur inscription, sur un nombre d'heures (fraction de 2 heures) réparties également entre chacun. Seuls les établissements recevant du public (ERP) sont livrés pendant la nuit et sur une période plus longue.

Une étude par période, menée l'hiver 2022-23 par le Syndicat d'Héliopolis, a démontré néanmoins que les levantins peuvent compter sur une ressource en eau de l'ordre de 85 litres par personne et par jour tout au long de l'année, période estivale comprise.

Reste à l'ordre du jour le problème de la potabilisation de l'eau brute du château d'eau ou celle des eaux de pluie. La limitation de la ressource en eau oblige chacun des acteurs à imaginer des solutions originales et à renouer avec une sobriété trop oubliée sur le reste du territoire français où l'eau potable est abondante et facile d'accès.

Ce problème de potabilisation de l'eau peut être aujourd'hui partiellement résolu par les particuliers grâce aux systèmes compacts de filtres et d'UV proposés par de nombreuses marques. Mais pour les établissements recevant du public, les normes sanitaires ne permettent pas de proposer de l'eau potabilisée par des systèmes privés. La conséquence de cet état de fait est une consommation extrêmement élevée de bouteilles d'eau minérale importées du continent : en moyenne 135 000 bouteilles en plastique par an. La lutte contre la consommation de plastique, engagée par le Syndicat d'Héliopolis en partenariat avec SMILO, et les prochaines lois d'économie circulaire, vont nous inciter à trouver des solutions alternatives satisfaisantes.

La gestion de l'eau dans l'économie domestique a donc toujours été, pour nous Levantins, évidente et cruciale. Cette sobriété indispensable fut à l'origine de l'esprit des fondateurs Durville au travers l'article 1 du cahier des charges du Domaine : *Héliopolis doit être, non pas une ville ou un village, non pas une agglomération de maisons ou de villas luxueuses avec ses garages, ses casinos, ses théâtres, ses usines ; mais une simple cité rustique où les amateurs d'air et de soleil viendront s'y reposer des fatigues de la civilisation artificielle des villes, en passant des vacances simples et saines avec le seul luxe d'un idéal élevé et le seul souci d'une santé plus robuste.*

C'est pourquoi, la consommation moyenne des levantins a toujours été nettement inférieure à celle de la moyenne nationale.

Dans le même esprit, l'arrosage des jardins de nombreux propriétaires est lui aussi raisonné : d'une part, les plantations sont le plus souvent issues de variétés locales bien adaptées au micro-climat de l'île et peuvent être simplement bouturées de place en place. D'autre part, le fait qu'il n'existe pas sur le Domaine de système d'assainissement collectif, mais des fosses septiques avec filtres et épandages individuels, permet de redonner aux végétaux toute l'eau utilisée dans les maisons. Nous n'aurions certainement pas la même luxuriance végétale en été si les eaux usées étaient collectées puis rejetées en mer.

Du fait des importantes zones de stockage d'Héliopolis et d'une expérimentation de toutes les innovations technologiques en matière de ressources en eau, le Levant peut être un pôle d'expertise et d'excellence en matière environnementale dans le cadre des objectifs 2030 du développement durable en France.

C'est, de ce point de vue, une stratégie à développer.